

# Vérification aux comptes 2022



Fédération Française  
de Spéléologie

Rodolphe LHERITIER et Patrick PELOUX

# Méthode de travail



Fédération Française  
de Spéléologie

Nous sommes intervenus les 24 et 25 mai 2023 au siège de la Fédération.

Nous ont été mis à disposition tous les moyens informatiques et documents comptables sous forme papiers et dématérialisés.

## **Le but de notre mission, la vérification des comptes de la Fédération :**

- évaluer l'application des procédures comptables fédérales dans le respect du règlement financier,
- vérifier la concordance des dépenses par rapport aux actions menées en 2022.

Toutes les notes de frais, factures des commissions, délégations, des élus, des salariés ont été examinées.

.

Nous avons finalisé notre rapport le 25 mai 2022.



# Points positifs

- ✦ Cette année, nous avons constaté le respect global des procédures comptables de la Fédération.
- ✦ Les notes de frais présentées sont en partie en conformité, cependant certaines n'ont pas les bons tarifs (prendre sur le site FFS les dernières à jour).

Il reste cependant encore des oublis de justificatifs, en revanche peu d'erreurs dans les NDF globalement mieux renseignées, surtout la liste des personnes en co-voiturage.



# Points négatifs



Fédération Française  
de Spéléologie

Retard trop important des justificatifs carte bancaire et notes de frais reçus jusqu'en Mai 2023, malgré des rappels de la comptable.

Justificatifs des trajets en train en première classe non conforme au tarifs de remboursements non justifiés.

Plus de rigueur dans les kilomètres indiqués, encore une note avec des km compteur, écart important dans les notes de frais en positif ou négatif.

Rappel : pour les trajets en voiture personnelle, les allers-retours doivent être calculés sur la Via Michelin ou Mappy, les détours et déplacements sur place doivent être quantifiés et justifiés dans la NDF.



# Points d'amélioration



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ **RAPPEL** : il est indispensable d'appliquer le cheminement classique des notes de frais. Faire un retour régulier des notes frais. Faire un bilan maxi tous les trois mois.
- ✦ Il est indispensable que la note de frais avec abandons correspondent à l'année fiscale. Les abandons de frais de moins de 20 euros (?) sont à revoir, les dates de déplacement doivent correspondre aux dates des tickets de péage, attention au copier/coller, pas de correspondance entre la date du déplacement et les justificatifs.
- ✦ Les présidents et trésoriers des commissions sont chargés de vérifier que les cartouches des notes de frais soient correctement remplis et lisibles. Joindre tous les justificatifs correspondants ou attestation sur l'honneur en cas de perte ou attestation de l'employeur, même dans les cas d'abandons de frais. A défaut de présentation de toutes les pièces, la NDF doit être refusée, ainsi que les notes repas au-delà du remboursement fédérale : exemple, 334, 70 euros pour 11 personnes (+70 euros).
- ✦ Ne pas hésiter à accompagner d'une note explicative les justificatifs pour en faciliter le contrôle avec la dernière version du modèle NDF, plus précisément dans les rubriques « communication, détails, précisions » et « autres, à préciser » pour les achats divers.



# Conclusion



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ Nous tenons à remercier la nouvelle comptable qui a pris son poste en Septembre 2022, pour son engagement professionnel, sa réactivité et sa disponibilité, puis le personnel administratif ainsi que les trésoriers de commissions contactés.
- ✦ Bien conscients des difficultés pour finaliser les comptes, nous donnons quitus aux trésoriers de la Fédération pour le travail fourni.

